

À compléter et retourner à : **AFVAC, 40 rue de Berri - 75008 PARIS****PARTICIPANT**

Nom, prénom .....

Adresse .....

Tél/fax .....

E-mail (individuel)\* .....

Exercice : ☐ Libéral ☐ Salarié

N° adhérent afvac .....

N° d'ordre national .....

Coordonnées pour la facturation (si différentes de la personne participant à la formation) :

☐ Employeur du participant à la formation

Nom .....

Code postal, Ville .....

E-mail .....

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le faire savoir afin de mettre en place les dispositifs nécessaires.

☐ En cochant cette case\*\* :

- j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance de la description de la formation, m'être assuré(e) que le bénéficiaire de la formation remplit les prérequis nécessaires et je m'engage à communiquer les informations sur la formation au bénéficiaire de la formation.

- j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente\*\*\* et du règlement intérieur\*\*\* et avoir transmis les informations au participant de la formation.

**PAIEMENT**☐ Chèque bancaire à l'ordre de l'AFVAC☐ Paiement par carte bancaire : un lien vous sera envoyé par mail pour effectuer l'opération☐ Virement bancaire au compte BNP - IBAN : FR76 3000 4008 0400 0226 3656 236 - BIC : BNPAFRPPAA

N° de TVA européen de l'AFVAC : FR 13321592701. Une facture vous sera adressée ultérieurement faisant ressortir la TVA récupérable par le participant. Renseignements FIF-PL / OPCO-EP (Anciennement Actalians) : Numéro organisme de formation AFVAC : 11 75 170 63 75 / N° de SIRET AFVAC : 321 592 701 000 31.

\*Champ indispensable pour recevoir les documents inhérents à la formation \*\*Conditions obligatoires pour valider l'inscription à la formation

\*\*\*Disponibles sur le site de l'afvac sur <https://afvac.com/cgv> et [https://afvac.com/reglement\\_interieur](https://afvac.com/reglement_interieur)**FRAIS D'INSCRIPTION**

Tous nos prix sont TTC: TVA à 20%

▶ Vétérinaire adhérent AFVAC 780 €

▶ Vétérinaire non-adhérent 900 €

▶ Etudiant AFVAC junior 480 €

Le nombre minimum de participants est de 10

Le nombre maximum de participants est de 30

**Inscription en ligne sur afvac.com**

Inscrivez-vous directement en scannant ce QR code

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
AVANT LE 29 SEPTEMBRE**

© Adobe Stock



Association Française des Vétérinaires pour Animaux de Compagnie

**Groupe d'étude  
GECAF****4 - 5 NOVEMBRE 2025 - PARIS****FORMATION À L'ÉVALUATION DE LA DANGÉROSITÉ  
DES CHIENS**

PARIS - 4-5 NOVEMBRE 2025

Cette formation du **GECAF** est spécifiquement consacrée à l'**évaluation comportementale dans les situations de dangerosité canine, notamment dans le cadre légal français**. Elle s'adresse aux vétérinaires amenés à réaliser des expertises comportementales dans un contexte de morsure ou de catégorisation légale des chiens dits « dangereux ». La formation se déroule sur deux journées pleines, alternant apports théoriques et travaux dirigés à partir de cas cliniques concrets.

## ► MARDI 4 ET MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025

AFVAC

40 rue de Berri, 75008 Paris

01 53 83 91 60

### Prérequis

Être vétérinaire ou étudiant vétérinaire.

### Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- comprendre et appliquer le cadre législatif français relatif à la dangerosité canine ;
- identifier les chiens de catégorie et maîtriser les critères morphologiques de classement ;
- qualifier une agression en fonction de sa séquence, de son intensité et de son contexte ;
- réaliser un bilan comportemental structuré après une morsure ;

- attribuer un niveau de dangerosité cohérent avec les faits et proposer des mesures de prévention adaptées ;

- rédiger un compte rendu d'évaluation comportementale clair et juridiquement exploitable.

### Modalités d'apprentissage

13h de programme se déclinant en 7h15 de cours et 5h45 de TD.

### Validation

Cette formation vous apporte 0.99 CFC, valeur qui sera doublée si la note obtenue lors de l'évaluation des connaissances est supérieure à la moyenne.

### Contrôle d'acquisition des connaissances

QCM pour valider les acquis. Attestation de suivi de formation.

### Moyens pédagogiques

Support pédagogique, Ordinateur et vidéoprojecteur.

### Renseignements sur le programme de formation

Sylvia MASSON  
Email : s.masson@hotmail.com  
Tél. : 06 19 91 38 35

### Renseignements sur l'inscription et sur l'accessibilité aux personnes présentant un handicap

Jérôme BUISSON  
Email : jbuissou@afvac.com  
Tél. : 01 53 83 91 05



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap (contacter le responsable des inscriptions).

En cas de restrictions alimentaires, veuillez nous contacter au moins 10 jours avant la formation.



### FORMATEURS

S. FAGET (DV, DIE Vet Comp.) · E. GAULTIER (DV, DIE Vet. Comp., Dip. ECAWBM) · S. MASSON (DV, DU Psy Vet, Dip. ECAWBM)

### MARDI 4 NOVEMBRE 2025

08h30-09h00 **Accueil des participants**

09h00-10h45

**09h00** Présentation de la formation - E. GAULTIER**09h15** Quel est le cadre législatif général relié à la dangerosité en France - E. GAULTIER**09h45** Chiens de catégorie : définition et cadre légal des races dites dangereuses - E. GAULTIER**10h15** Un chien a mordu : que prévoit la loi ? - E. GAULTIER

10h45-11h05

**Pause**

11h05-13h05

**11h05** Les critères pour établir la diagnose d'un chien de catégorie - S. FAGET**11h35** Travaux dirigés - Diagnose des chiens de catégorie, questions et réponses - S. FAGET, E. GAULTIER**12h05** Savoir qualifier une agression et connaître les différents types d'agression et leur séquence - S. FAGET

13h05-14h05

**Déjeuner**

14h05-16h05

**14h05** Travaux dirigés - Reconnaître les séquences d'agression - S. FAGET, E. GAULTIER**15h05** Questions-réponses : quels éléments explorer lors du bilan comportemental, avec ou sans agression ? La variabilité des séquences agressives et leurs conséquences sur la dangerosité. L'agression est-elle forcément pathologique ? Un état pathologique rend-il un chien forcément plus dangereux ? - S. FAGET, E. GAULTIER

16h05-16h25

**Pause**

16h25-17h40

**16h25** Travaux dirigés - Construire le bilan comportemental : cohérence entre éléments rapportés, observation directe et profil comportemental - S. FAGET, E. GAULTIER

### MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025

08h30-10h10

**08h30** Objectifs d'une évaluation comportementale. Conséquences pour les différents acteurs (chien, propriétaires, entourage, évaluateur, mairies, DDPP) - E. GAULTIER**09h00** Qu'est-ce que le risque ? - S. MASSON**09h20** Le déroulé d'une évaluation comportementale - E. GAULTIER**09h40** L'observation directe du chien et l'importance des méthodes d'éducation - E. GAULTIER

10h10-10h30

**Pause**

10h30-12h50

**10h30** Conclusion du niveau de risque et cohérence des niveaux - S. MASSON**11h20** Travaux dirigés - Exemple d'évaluation de chiens de catégorie - E. GAULTIER, S. MASSON**12h05** Travaux dirigés - Exemple d'évaluation d'un chien ayant mordu - E. GAULTIER, S. MASSON

12h50-14h00

**Déjeuner**

14h00-15h30

**14h00** Comment rédiger le compte-rendu ? - S. MASSON**14h30** Travaux dirigés - Exemples d'évaluation à la suite d'une morsure - E. GAULTIER, S. MASSON**15h00** Discussion et questions sur tous les sujets avant les travaux dirigés de fin de formation - E. GAULTIER, S. MASSON

15h30-15h50

**Pause**

15h50-16h50

**15h50** Travaux dirigés - Rédaction de rapport - E. GAULTIER, S. MASSON